

# **Appel à projet INCa : amélioration du parcours de santé des personnes en situation de précarité**

**Face aux cancers, les inégalités persistent. La réduction de ces inégalités reste au cœur de la politique de lutte contre les cancers. Il s'agit de porter une attention particulière aux personnes les plus vulnérables, en luttant contre les pertes de chance dès l'entrée dans le parcours, en garantissant un égal accès aux soins, à l'innovation et aux essais cliniques, et en évitant que les conséquences économiques et sociales de la maladie n'aggravent les difficultés des personnes malades.**

L'INCa lance un appel à projet afin d'identifier des interventions visant à améliorer le parcours de santé des personnes en situation de précarité face aux cancers, dont la transférabilité doit être étudiée dans une démarche de changements d'échelle d'intervention afin de pouvoir profiter au plus grand nombre.

La date limite de soumission des projets a été fixée au 16 septembre 2020, 16h00. Elle se fait en ligne : [www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Appels-a-projets/Appels-a-projets-en-cours/preca2020](http://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Appels-a-projets/Appels-a-projets-en-cours/preca2020)

[Appel à projet INCa : amélioration du parcours de santé des personnes en situation de précarité \(1503 téléchargements \)](#)

---

# **Fiche ARS : recommandations organisationnelles pour la reprise d'activité en cancérologie post confinement**

Le Ministère des solidarités et de la santé a publié des recommandations organisationnelles pour la reprise d'activité en cancérologie post-confinement.

---

## **L'INCa co-signataire du Plan national pour la science ouverte**

Les agences françaises de financement de la recherche ont signé une déclaration conjointe réaffirmant leur engagement pour favoriser la diffusion et le partage des connaissances à travers une approche concertée.

L'INCa a rejoint l'Agence nationale de la recherche (ANR), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales (Inserm/ANRS) et l'Agence de la transition écologique (Ademe).

Constituées en réseau d'échanges à la suite du lancement du [Plan national pour la science ouverte](#), elles ont signé, le

24 juin 2020, une déclaration conjointe en faveur de la science ouverte, qui leur permet de souligner leur attachement commun à la science ouverte.

Leur action est guidée par 6 principes :

- promouvoir le libre accès aux publications scientifiques ;
- favoriser l'ouverture des données de la recherche dans le respect du paradigme "aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire" ;
- partager les pratiques et modalités d'évaluation de la qualité scientifique des projets, conformément aux recommandations de la [Déclaration de San Francisco](#) ;
- informer et sensibiliser les bénéficiaires en partageant des bonnes pratiques ;
- ouvrir les données relatives aux projets financés par chaque institution en accord avec l'[Open Government Partnership](#) et conformément à la [loi pour une République numérique](#) ;
- publier un bilan annuel des actions et des différentes mesures mises en œuvre en faveur de la science ouverte.

## Qu'est-ce que le Plan national pour la science ouverte ?

Lancé en juillet 2018 par Frédérique Vidal, ministre en charge de la Recherche, le Plan national pour la science ouverte rend obligatoire l'accès ouvert pour les publications et les données issues de recherches financées sur projets. En d'autres termes, il s'agit de rendre les résultats de la recherche scientifique ouverts à tous, sans entrave, sans délai et sans paiement.

Pour en savoir plus, consulter le [site du ministère en charge de la Recherche](#).

---

En savoir plus sur [la déclaration conjointe en faveur de la science ouverte](#).

---

# **Plan cancer 3 : 6e rapport annuel au président de la République et précisions sur la stratégie décennale de lutte contre le cancer**

Le [sixième rapport de l'Institut national du cancer au président de la République](#), concernant la mise en œuvre du Plan cancer 2014-2019, est publié.

2019 a marqué la dernière année de ce plan et l'engagement dans une réflexion collective sur la future stratégie décennale de lutte contre le cancer 2021 – 2031.

La persévérance et le dynamisme de l'ensemble des acteurs ont permis une réalisation à hauteur de 90 % de l'ensemble des jalons du plan. Les actions réalisées permettent des avancées concrètes pour les patients et pour l'ensemble de nos concitoyens. Des avancées que nous devons collectivement conforter pour continuer à diminuer le poids de la maladie dans la vie de chaque Français.

## **UNE ANNÉE CHARNIÈRE ENTRE LA**

# FINALISATION DES ACTIONS DU PLAN CANCER 2014-2019 ET LES TRAVAUX DE CONCERTATION ET D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DÉCENNALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER 2021-2031

En 2019, l'Institut national du cancer et l'ensemble des acteurs de la cancérologie ont poursuivi la mise en œuvre des actions du troisième Plan Cancer arrivant, cette même année, à son terme. **L'implication de chacun a permis d'atteindre 90 % des objectifs fixés par le Plan** ; les acteurs de la cancérologie maintiennent leurs efforts pour finaliser les actions non réalisées.

Dans le même temps, et conformément à la mission qui lui a été confiée par la loi du 8 mars 2019, **l'Institut national du cancer a piloté**, en coordination avec les organismes de recherche, les opérateurs publics et privés en cancérologie, les professionnels de santé, les usagers du système de santé, **la réflexion et la co-construction de la stratégie décennale de lutte contre le cancer.**

Dernière étape essentielle de cette préparation, **l'Institut consultera les Français dès le 2 septembre prochain.** Pendant 4 semaines, **il mettra à leur disposition une plateforme digitale** pour présenter les 3 axes prioritaires (améliorer la prévention, limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie des patients et lutter contre les cancers de mauvais pronostic chez l'adulte et chez l'enfant) de la proposition de stratégie décennale et les actions qui en découlent. **Chacun sera invité à commenter les actions et déposer une contribution permettant d'enrichir cette nouvelle stratégie qui sera proposée au Gouvernement en fin d'année.**

Les modalités d'élaboration de la stratégie décennale seront également détaillées à cette occasion.

**L'Institut rappelle qu'aujourd'hui, 3,8 millions de personnes** vivent avec ou après un cancer. Si le taux de mortalité, entre 2010 et 2018, a baissé (**- 0,7 %** par an pour les femmes, **- 2 %** par an pour les hommes), près de 400 000 personnes apprennent chaque année qu'elles ont un cancer et plus de 157 000 décèdent de la maladie. Réduire le poids du cancer dans le quotidien de chacun de nos concitoyens est un enjeu fort de la future stratégie décennale.

## **2019 : SÉLECTION DES ACTIONS DU PLAN QUI MARQUENT DES AVANCÉES POUR LES PATIENTS ET L'ENSEMBLE DE LA POPULATION**

### **AXE 1 DU PLAN CANCER : GUÉRIR PLUS DE PERSONNES MALADES EN FAVORISANT DES DIAGNOSTICS PRÉCOCES ET EN GARANTISSANT L'ACCÈS DE TOUS À UNE MÉDECINE DE QUALITÉ ET AUX INNOVATIONS.**

- **Les premières invitations au dépistage du cancer du col de l'utérus ont été adressées** aux femmes de 25 à 65 ans. Le test HPV est désormais indiqué en première intention pour les femmes dès 30 ans et tous les 5 ans.
- **La qualité du dépistage du cancer du sein a été renforcée.** Désormais, seules les installations de mammographie numérique sont autorisées dans le programme avec une analyse obligatoire des clichés sur une console d'interprétation.
- **Une expertise nationale et internationale** a été menée pour identifier les évolutions des critères autorisant

les établissements de santé à traiter les patients atteints de cancer. Les évolutions envisagées ont fait l'objet d'une étude d'impact afin de garantir à tous, et sur l'ensemble du territoire, un accès à des traitements de qualité et sûrs.

- **De nouveaux indicateurs de qualité et de sécurité de soins** ont été définis afin de rendre compte de la pertinence des actes chirurgicaux et d'identifier les disparités territoriales notamment en termes de délais d'accès aux soins. Ces indicateurs permettent aux décideurs et aux acteurs de terrain de disposer d'un outil de pilotage au niveau local et territorial et d'identifier les pistes d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.
- **Des recommandations de bonnes pratiques** ont été éditées pour accompagner les professionnels de santé, informer les patients et leurs proches sur :
  - le traitement du cancer du pancréas ;
  - les lymphomes associés à un implant mammaire.
- **L'accompagnement des évolutions technologiques et thérapeutiques :**
  - sur la base de propositions de l'Institut, plusieurs décisions prises par arrêté, encadrent **l'organisation et le financement des médicaments de thérapie innovante : les cellules CAR-T**. Leur utilisation est soumise à des conditions strictes pour les établissements de santé dans le traitement de certaines leucémies et certains lymphomes ; leur prise en charge par l'Assurance maladie est conditionnée au recueil et à la transmission de certaines informations relatives à sa prescription.
- **L'accélération de l'émergence de l'innovation aux patients :**
  - dans le cadre du programme « Horizon Scanning », l'Institut dispose désormais d'**une base de données recensant environ 10 000 essais cliniques de**

- **médicaments anticancéreux en développement** ;
- **la labellisation de 16 centres de phase précoce (CLIP<sup>2</sup>) a été renouvelée**. Neuf d'entre eux ont une activité en oncologie pédiatrique et sept en oncologie pédiatrique et adulte.

## **AXE 2 : PRÉSERVER LA CONTINUITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE EN PROPOSANT UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE DE LA PERSONNE PENDANT ET APRÈS LA MALADIE, TENANT COMPTE DE L'ENSEMBLE DE SES BESOINS.**

- **Le dispositif d'annonce a été revu**. Il définit désormais un processus en 5 temps. Une attention toute particulière est portée aux enfants, aux publics les plus fragiles ainsi qu'aux patients atteints d'un cancer de mauvais pronostic.
- **15 réseaux nationaux de référence pour les cancers rares ont été labellisés**. Chaque patient atteint d'un cancer rare pourra ainsi bénéficier du meilleur traitement, par la discussion systématique de son cas par des experts, et quel que soit son lieu de traitement.
- **Un nouvel appel à projets a été mis en place afin d'identifier les initiatives les plus susceptibles de réduire les inégalités**. Des projets, pour améliorer le parcours de santé des personnes en situation de handicap face aux cancers, ont été sélectionnés.
- La stratégie nationale de mobilisation et de soutien en faveur des aidants renforce **l'accompagnement des proches et des aidants**. Elle vise à prévenir leur épuisement et leur isolement. La loi du 8 mars 2019 prévoit des actions aux aidants familiaux pour les enfants, adolescents et jeunes adultes touchés par le cancer.

- **Les prothèses capillaires sont remboursées sans reste à charge pour les patients :**
  - un forfait de 350 euros pour les prothèses en fibres synthétiques (contre 125€ auparavant). Celles constituées de cheveux naturels, doivent avoir un prix de vente maximum pour ouvrir le droit à une prise en charge de 700€, dont 250€ seront remboursés par l'Assurance maladie.
- **Les prêts à la consommation entrent désormais dans le champ du droit à l'oubli.** Le droit à l'oubli ne concernait auparavant que les prêts immobiliers ou professionnels :
  - les opérations de prêts concernées par ce droit ne sont plus plafonnées. Par ailleurs, plus aucune information médicale relative à la maladie cancéreuse ne pourra être sollicitée par l'assureur dès lors que le traitement est achevé depuis plus de 10 ans (et non plus 15 ans) ;
  - la grille de référence, qui permet d'accéder à des tarifs normaux, a également été élargie aux personnes ayant été atteintes d'un cancer du sein et traitées au stade 1 de la maladie.

### **AXE 3 : INVESTIR DANS LA PRÉVENTION ET LA RECHERCHE POUR RÉDUIRE LE NOMBRE DE NOUVEAUX CAS DE CANCERS ET PRÉPARER LES PROGRÈS À VENIR.**

- **La prévalence du tabagisme enregistre une baisse de 12 % :**
  - les deux précédentes années ont vu l'abandon du tabac par 1,6 million d'anciens fumeurs. Cette baisse traduit l'impact d'une politique publique globale et cohérente. Toutefois, les inégalités

sociales face au tabac et l'augmentation du tabagisme féminin invitent à renforcer les actions.

- **En 2019, ce sont 84 spécialités de traitement de substituts nicotiques qui sont remboursées.**
- **Le programme TABADO, offre gratuite d'aide à l'arrêt du tabac,** déployé dans les centres de formation des apprentis et des lycées professionnels, est généralisé à l'ensemble du territoire auprès de 60 000 jeunes.
- **De nouveaux repères de consommation d'alcool** diffusés par Santé publique France :
  - ces repères se fondent sur un travail d'expertise scientifique indépendant soutenu par Santé publique France et l'Institut national du cancer : maximum 10 verres par semaine, maximum 2 verres par jour et des jours dans la semaine sans consommation.
- **La Haute Autorité de santé recommande d'étendre la vaccination anti-HPV aux jeunes garçons entre 11 et 14 ans** révolus, avec un rattrapage jusqu'à 19 ans. La ministre des Solidarités et de la Santé a prévu que cette extension soit intégrée au calendrier des vaccinations 2020.
- **Une fiche repère consacrée aux substances perturbatrices du système endocrinien,** à destination du grand public, est publié par l'Institut national du cancer :
  - d'une molécule à l'autre, les niveaux de preuve quant à leur impact sur la santé sont aujourd'hui variables. Néanmoins, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) en a classé certaines comme cancérigène avéré ou suspecté pour l'homme.
- **5 millions d'euros annuels supplémentaires sont dédiés à la recherche fondamentale en oncopédiatrie.** L'utilisation de ce budget, octroyé par la ministre chargée de la recherche, est définie avec les associations. Une Task Force, mise en place par

l'Institut, a permis d'identifier des actions complémentaires déterminantes pour accélérer la recherche fondamentale sur les cancers de l'enfant. En 2019 :

- **trois groupes de travail interdisciplinaires** ont été mis en place (partage des données en cancérologie pédiatrique ; développement de l'être humain – anomalies épigénétiques et environnement ; immunologie – modèles – mathématiques) ;
- **un appel à projets de soutien à la mobilité internationale de jeunes chercheurs** en cancérologie pédiatrique en renforçant l'attractivité de cette recherche pour de jeunes talents et en facilitant leur carrière dans ce champ ;
- **un appel à candidatures vise également à accélérer la recherche fondamentale et translationnelle en cancérologie pédiatrique** par un accompagnement à la mutualisation, à la structuration et au partage des données de recherche.
- L'Institut national du cancer, l'Inserm et l'Institut thématique multi-organisme (ITMO) Cancer d'Aviesan (Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé) accompagnent le **développement de la recherche sur les pré-néoplasies**.
- **Le partage des données cliniques, biologiques et génomiques entre centres est favorisé** :
  - avec le groupe OSIRIS (GrOupe inter-SIRIC sur le paRtage et l'Intégration des données clinicobiologiques en cancérologie) initié par les SIRIC. Leur objectif : améliorer leur exploitation à des fins de recherche.

## **AXE 4 : OPTIMISER LE PILOTAGE ET LES ORGANISATIONS POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE, EN Y ASSOCIANT PLEINEMENT LES PERSONNES MALADES ET LES USAGERS DU SYSTÈME DE SANTÉ.**

- **De nouvelles données sont mises à la disposition du pilotage des politiques publiques :**
  - **étude multipartenariale sur la survie nette conditionnelle** chez les personnes atteintes de cancer en France métropolitaine. Cet Indicateur récent fournit un pronostic dynamique, en actualisant la probabilité de survie au fur et à mesure que le temps s'écoule depuis le diagnostic ;
  - **le rapport « Incidence et mortalité des cancers en France métropolitaine entre 1990 et 2018 »** présente de nouveaux indicateurs qui renforcent la connaissance des typologies de cancers et présente 74 types et sous-types de cancers et des tendances par âge ;
  - **les estimations régionales et départementales d'incidence et de mortalité par cancer** publiées mettent notamment en évidence des disparités territoriales pour certains cancers comme ceux liés au tabac chez les hommes ;
  - **une analyse de l'activité de cancérologie pour les résidents des départements et régions d'outre-mer** pour compléter la connaissance des données sanitaires propres aux départements et régions d'outre-mer (DROM), notamment en cancérologie.
- **Le nouveau référentiel des missions des réseaux régionaux de cancérologie**, qui prendra mieux en compte l'évolution du paysage et des thérapeutiques en cancérologie, a été annexé à l'instruction conjointe de

la Direction générale de l'offre de soins et de l'Institut national du cancer publiée en décembre 2019.

- **L'Institut national du cancer a piloté**, en lien avec le LEEM, **une mesure du Conseil stratégique des industries de santé visant à « sécuriser l'approvisionnement en anticancéreux anciens à risque fort de pénuries**, y compris en favorisant la localisation en France de la production ».
- **Une section « Parcours de soins global après le traitement aigu d'un cancer » est créée** par l'article 59 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 :
  - il renforce l'impact des soins de support afin de garantir l'accès à un parcours comprenant un bilan d'activité physique, un bilan et des consultations de suivi nutritionnels et psychologiques. Des travaux, engagés dès fin 2019 par l'Institut national du cancer, permettront de déterminer les modalités d'évaluation des besoins pour la mise en place de ce forfait post-cancer ;
  - un financement d'environ 10 M€ est prévu pour la première année.

- 
- Télécharger le
  - Télécharger
-

# Sensibiliser les grands-parents aux gestes de prévention solaire

Pour la deuxième année consécutive, l'INCa renouvelle son partenariat avec le média Grand-Mercredi à l'occasion des vacances estivales. Conseils et astuces sur la prévention solaire seront diffusés tout au long de l'été par ce média dédié aux grands-parents.

Baptisée « [Le soleil dans nos vies](#) », la campagne d'information lancée ce 19 juin battra son plein tout au long de l'été. Élaborés par les équipes de l'INCa, les messages diffusés par le média Grand-Mercredi visent à rappeler les gestes de prévention essentiels face à l'exposition solaire. À travers une série de conseils et d'astuces ludiques, ils incitent les grands-parents à prendre soin de leur peau et de celle de leurs petits-enfants. Une sensibilisation d'autant plus importante que les coups de soleil sévères attrapés durant l'enfance et l'adolescence augmentent le risque de développer un [cancer de la peau \(carcinomes et mélanomes\)](#).

## Quatre gestes essentiels de prévention :

- éviter l'exposition entre 12 h et 16 h et rechercher l'ombre ;
- protéger systématiquement la peau des enfants ;
- se couvrir en portant T-shirt, lunettes et chapeau ;
- appliquer généreusement de la crème (indice 50) toutes les deux heures.

Ces conseils 100 % digitaux sont à retrouver sur :

- le site web du média, à travers une [rubrique dédiée](#) présentant un test assorti de témoignages et d'articles thématiques ;

- une newsletter co-signée ;
  - les réseaux sociaux de Grand-Mercredi.
- 

Source : [INCa](#)

---

# 10èmes Journées Des Référentiels En Soins Oncologiques De Support

Initiées et pilotées par l'AFSOS ces journées ont pour objectifs l'élaboration et la validation de référentiels en soins de support. Organisées en collaboration avec l'ACORESCA les J2R ont pour vocation de faciliter, grâce à une mutualisation des expertises et des moyens, la mission des réseaux régionaux de cancérologie (RRC) concernant la mise à disposition de référentiels interrégionaux (RIR) dans le domaine des soins oncologiques de support.

Les référentiels sont construits par les professionnels pour les professionnels dans le but d'obtenir des réponses précises et pragmatiques aux questions posées, par la prise en charge en soins de support des patients, à travers une méthodologie stricte et rigoureuse qui fait ses preuves depuis maintenant près de 7 ans.

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, le comité d'organisation des 10èmes Journées des Référentiels en Soins Oncologiques de Support a pris la décision de maintenir ces journées en faisant évoluer le format.

Ces journées auront lieu en deux temps :

- Maintien de la journée ateliers de travail du jeudi 2 juillet sous format visio-conférence.
- Organisation de la plénière de restitution prévue le 3 juillet à Lyon lors du congrès de l'AFSOS qui se déroulera les 8 et 9 octobre à Paris (au Palais Brongniart). La restitution aura lieu le vendredi 9 octobre de 9 h à 10h30.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez directement contacter l'agence :

- par téléphone au **05 57 97 19 19**
- par mail à [info@comm-sante.com](mailto:info@comm-sante.com)

---

# Évaluation de l'intérêt de l'angiomammographie dans la stratégie diagnostique du cancer du sein

La HAS a lancé [un appel à candidatures pour constituer un groupe de travail](#) afin d'évaluer l'intérêt de l'angiomammographie dans la stratégie diagnostique du cancer du sein.

Ce groupe de travail comprendra environ 16 personnes. Ils auront pour mission essentielle d'exprimer leur position personnelle sur les différents volets de cette évaluation. Ils pourront également commenter et compléter, si besoin, le rapport d'évaluation provisoire réalisé par la HAS.

**La date limite de candidature a été fixée au 26 juin.**

---

Source : [HAS](#)

---

# Reprogrammation chirurgicale post-confinement : l'INCa enquête

Jusqu'au 16 juin, l'INCa mène l'enquête sur la reprogrammation chirurgicale post-confinement en partenariat avec les fédérations hospitalières (FEHAP, FHF, FHP-UNHPC, UNICANCER).

## Objectifs de cette enquête

- évaluer les délais de report des interventions déprogrammées
- évaluer l'impact des déprogrammations sur la programmation à réaliser dans les semaines à venir
- identifier les causes de déprogrammation (médicaments anesthésiques, accès au bloc opératoire ou à la réanimation)
- donner aux acteurs de la cancérologie des outils organisationnels pratiques pour optimiser la programmation opératoire

## Cible

Les établissements pratiquant la chirurgie oncologique à visée curative pour au moins un des cancers suivants :

- cancer ORL
- cancer du sein
- cancer du pancréas
- cancer du colon
- cancer de la vessie (cystectomie totale uniquement)

Pour répondre à l'enquête, [c'est par là](#)

---

## **Une consultation spécifique pour les patients à risques de forme grave de COVID-19**

Pour assurer la continuité des soins dans cette phase de déconfinement, les personnes à risques de développer une forme grave de COVID-19 bénéficient d'une consultation spécifique entièrement prise en charge par l'Assurance maladie. Elle concerne notamment les patients atteints de cancer.

Cette consultation médicale sera proposée par le médecin traitant au patient à risques ou aux personnes souffrant d'une affection de longue durée qui n'ont pas pu être suivies en consultation pendant le confinement. Elle prend ainsi le nom de consultation « bilan et vigilance ».

Tarifée à 46 euros, cette consultation dite « complexe » sera entièrement prise en charge par l'Assurance maladie.

Elle permettra d'évaluer les impacts du confinement sur la santé des patients et de les conseiller sur les mesures de protection à adopter, en fonction de leurs fragilités et pathologies, dans le cadre du déconfinement.

Selon le Haut Conseil de la santé publique, les patients à risques de contracter une forme grave de COVID-19 regroupe les personnes ayant :

- plus de 65 ans,

- un cancer évolutif sous traitement,
- des antécédents cardiovasculaires,
- du diabète,
- une pathologie chronique respiratoire,
- une insuffisance rénale chronique dialysée,
- une obésité,
- une immunodépression,
- les femmes enceintes au troisième trimestre de la grossesse.

Retrouver le [communiqué de presse du ministère en charge de la Santé](#).

---

## **Cancer & COVID-19 : le Webinar de l'INCa pour répondre aux questions des patients et du grand public**

Débutée le 11 mai dernier, la période de déconfinement soulève de nombreuses questions chez les patients atteints de cancer et de leurs proches mais aussi auprès du grand public. En complément [du dossier mis en ligne sur son site le 12 mai pour y répondre](#), l'INCa propose une visioconférence sur Go ToWebinar pour poursuivre les échanges. **Le jeudi 28 mai à 16h30 Marianne Duperray, directrice des recommandations et du médicament et le Dr Jean-Baptiste Méric, directeur du pôle Santé publique et soins** répondront en direct aux questions des internautes.

# Comment aborder le déconfinement ? l'INCa répond en direct aux questions des patients, de leurs proches et du grand public

Les patients atteints de cancer représentent une population à risque face à l'épidémie du COVID-19. La reprise de leurs activités doit impérativement s'accompagner de précautions afin de préserver leur santé. Soins, déplacements, vie sociale ou encore vie professionnelle, l'ensemble des domaines de la vie est impacté. Des questions se posent également sur le dépistage et le diagnostic des cancers. Afin de les accompagner dans cette période singulière, l'Institut propose un échange avec Madrienne Duperray, directrice des recommandations et du médicament et le Dr Jean-Baptiste Méric, oncologue et directeur du pôle santé publique et soins de l'Institut.

## Comment participer et poser ses questions ?

Dès aujourd'hui, les internautes peuvent adresser leurs questions en message privé sur les réseaux sociaux ou en répondant aux posts annonçant le live. Le lien, qui permettra à chacun de s'y connecter, sera disponible le jeudi 28 mai à partir de 16h15 sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [e-cancer.fr](#). Il sera également disponible en replay dès le 1<sup>er</sup> juin sur les réseaux et le site de l'Institut national du cancer :

- [Facebook](#) ;
- [Youtube](#) ;
- [LinkedIn](#) ;
- [e-cancer.fr](#).

---

Source : [INCa](#)

---

# Congrès National des Réseaux de Cancérologie 2020

Mise à jour du 20/05/2020 :

**En raison du contexte lié au COVID-19, le CNRC 2020 qui devait se dérouler à Bordeaux est annulé.** Voici un Mot du Pr Emmanuel Bussièrès, Président du réseau Onco-Nouvelle-Aquitaine, qui organisait cette édition :

*Le réseau Onco-Nouvelle-Aquitaine, Réseau Régional de Cancérologie, se réjouissait de réunir les professionnels impliqués en cancérologie, les associations de patients et autres acteurs, lors du prochain Congrès National des Réseaux de Cancérologie (CNRC) prévu les 5 et 6 novembre 2020 à Bordeaux.*

*Toutefois, dans le contexte actuel du Covid-19, en accord avec les instances nationales et régionales, Onco-Nouvelle-Aquitaine a pris la décision d'annuler le Congrès National des Réseaux de Cancérologie en 2020 à Bordeaux et de le reporter les 23 et 24 septembre 2021.*

*En raison de l'incertitude liée à l'épidémie pouvant possiblement concerner toute l'année 2020, il ne nous paraissait pas envisageable d'être contraints à une annulation trop proche de la date initialement prévue.*

*La décision fut difficile à prendre, car le CNRC constitue un événement important pour les réseaux et l'un de nos moyens*

*privilégiés de se faire rencontrer les différents acteurs impliqués en cancérologie et de partager nos expériences, mais nous devons privilégier la santé et la sécurité de tous.*

*Merci à toutes celles et ceux qui se sont impliqués à l'organisation de ce congrès, à toutes celles et ceux ayant répondu à notre appel à communications ainsi qu'aux différentes institutions ayant accepté de nous soutenir. Enfin, nous remercions toutes celles et ceux déjà inscrits. Bien évidemment nous en régulariserons les engagements financiers et vous invitons à contacter l'adresse mail suivante pour tout remboursement : [cnrc@comnyou.net](mailto:cnrc@comnyou.net)*

***Nous vous donnons néanmoins rendez-vous les 23 et 24 septembre 2021 à Montpellier pour l'organisation de la 11e édition du Congrès National des Réseaux de Cancérologie, puis à Bordeaux en 2022.***

*Toute l'équipe d'Onco-Nouvelle-Aquitaine vous réitère son soutien en cette période difficile.*

*Pr Emmanuel Bussièrès,  
Président Onco-Nouvelle-Aquitaine*

---

*Article original du 3 mars 2020 :*

**Le 11<sup>e</sup> Congrès National des Réseaux de Cancérologie**, organisé cette année par le [Réseau Onco-Nouvelle-Aquitaine](#), se déroulera les **jeudi 5 et vendredi 6 novembre 2020** à **Bordeaux au Palais des Congrès**.

**FIL CONDUCTEUR** :

- Complexités et patients atteints de cancer
- Rôle des réseaux et des structures de coordination

## GRANDES THÉMATIQUES DU PROGRAMME :

- La complexité, « c'est pas simple ! »
  - Complexité des parcours dans les territoires
  - La rareté : facteur de complexité
  - Le patient « complexe »
- 

*Pour en savoir plus : [site du CNRC](#)*

---

# **COVID-19 et cancer : reprise des traitements et des dépistages en toute sécurité**

Le contexte épidémique lié au COVID-19 a contraint les établissements de santé et les professionnels libéraux à réorganiser leurs activités pour les patients infectés par le virus. Pour réduire le risque de contamination pour la population et accompagner les professionnels de santé dans cette crise sanitaire, la filière oncologique a adapté son mode de fonctionnement. Son objectif étant d'assurer des conditions favorables à la protection des patients atteints de cancers ; patients dont le risque de développer une forme sévère du COVID-19 est plus important. Dans les régions les plus touchées par le coronavirus, les soins non urgents ont pu être limités, certaines opérations et examens reportés. **L'Institut national du cancer, en lien avec la direction générale de la santé (DGS), la direction générale de l'offre de soins (DGOS) et l'ensemble des acteurs de terrain, organise la reprise progressive des soins interrompus.** Les objectifs de cette organisation sont de continuer à éviter les pertes de

chance pour les patients en tenant compte du surcroît d'activité temporaire des professionnels de santé hospitaliers et libéraux.

L'INCa a diffusé un communiqué de presse afin de préciser les modalités de cette reprise :

Les principaux axes de cette reprise s'articulent autour d'une reprise rapide des soins interrompus sans perte de chance pour les patients et d'un accompagnement des centres régionaux de dépistage des cancers dans la reprise des dépistages.

---

Source : [INCa](#)